



DIPLÔME

**Master Droit, économie et gestion mention
management sectoriel parcours Gestion des
établissements sanitaires et médico-sociaux**

Code : MR12401A



→ Niveau d'entrée : Bac + 3, Bac + 4
→ Niveau de sortie : Bac + 5
ECTS : 120

Déployabilité
Apprentissage : Formation pouvant se suivre en apprentissage
Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)
Contrat de professionnalisation : Formation pouvant se suivre en contrat de professionnalisation

Objectifs pédagogiques

La formation a pour objectif de délivrer les compétences et capacités suivantes :

- Mettre en œuvre et assurer la coordination des projets de son service ou structure grâce à une connaissance approfondie et pratique de l'environnement politique, réglementaire et économique des établissements sanitaires et médico-sociaux (structures de soins, dépenses de santé, politiques publiques nationales et régionales et économie de la santé)
- Mettre en œuvre les programmes d'amélioration et d'évaluation de la qualité des prestations et services proposés (accompagnement des démarches de certification, accompagnement de la collaboration avec les usagers, soutien de l'éthique médicale et professionnelle, amélioration des pratiques professionnelles, etc.)
- Répartir les moyens et gérer le budget d'une unité de travail, en utilisant les techniques de la comptabilité publique, de la comptabilité analytique de projet et du contrôle de gestion (par exemple la mise en place du PMSI, Programme de médicalisation des systèmes d'information)
- Utiliser les outils et les systèmes d'information spécifiques au secteur (complétés d'outils de gestion

propres) pour évaluer et suivre les activités de son service ou établissement

- Animer et gérer une équipe en utilisant les différentes techniques d'animation de groupe, d'évaluation d'activité (entretien annuel et d'évaluation) et de fixation d'objectifs d'activité. Il applique à cette fonction d'encadrement le droit du travail, des conventions collectives ainsi que les règles de responsabilité civile, pénale et administrative du secteur
- Intervenir en concevant une ingénierie de projet ou d'organisation dans le cadre de l'accompagnement de réformes ou de projets impliquant une modification des fonctions et métiers. Il est alors chargé de concevoir un dispositif de réorganisation des métiers, de réformes de structures incluant une animation collective

Compétences et débouchés

- Mettre en œuvre et assurer la coordination des projets de son service ou structure grâce à une connaissance approfondie et pratique de l'environnement politique, réglementaire et économique des établissements sanitaires et médico-sociaux (structures de soins, dépenses de santé, politiques publiques nationales et régionales et économie de la santé)
- Mettre en œuvre les programmes d'amélioration et d'évaluation de la qualité des prestations et services proposés (accompagnement des démarches de certification, accompagnement de la collaboration avec les usagers, soutien de l'éthique médicale et professionnelle, amélioration des pratiques professionnelles, etc.)
- Répartir les moyens et gérer le budget d'une unité de travail, en utilisant les techniques de la comptabilité publique, de la comptabilité analytique de projet et du contrôle de gestion (par exemple la mise en place du PMSI, Programme de médicalisation des systèmes d'information)
- Utiliser les outils et les systèmes d'information spécifiques au secteur (complétés d'outils de gestion propres) pour évaluer et suivre les activités de son service ou établissement
- Animer et gérer une équipe en utilisant les différentes techniques d'animation de groupe, d'évaluation d'activité (entretien annuel et d'évaluation) et de fixation d'objectifs d'activité. Il applique à cette fonction d'encadrement le droit du travail, des conventions collectives ainsi que les règles de responsabilité civile, pénale et administrative du secteur
- Intervenir en concevant une ingénierie de projet ou d'organisation dans le cadre de l'accompagnement de réformes ou de projets impliquant une modification des fonctions et métiers. Il est alors chargé de concevoir un dispositif de réorganisation des métiers, de réformes de structures incluant une animation collective

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Modalités de validation

Obtenir une note d'au moins 10/20 dans chaque UE et obtenir une note d'au moins 10/20 pour chaque UA (Mémoire de fin d'étude et Rapport de stage si stage).

Les notes des UE et des UA ne se compensent pas.

Prérequis et conditions d'accès

Le Master se décompose en deux étapes (M1 et M2) et s'adresse principalement :

- aux titulaires d'un diplôme bac + 3 (Licence GEMS Cnam, licence universitaire ou diplôme de même niveau homologué ou reconnu équivalent) **dans un domaine de formation compatible avec la spécialité du Master de gestion des établissements sanitaires ou médico-sociaux.**

- aux personnes justifiant d'un niveau de formation bac + 3 dans un domaine de formation compatible avec le Master (**gestion d'établissements sanitaires ou médico-sociaux**) bénéficiant des procédures de validation des études supérieures (VES).

Pour les personnes titulaires d'un diplôme bac + 4 (**gestion d'établissements sanitaire ou médico-sociaux**), il est prévu la possibilité de la Validation des Études Supérieures VES.

Les personnes ne disposant d'aucune expérience dans les établissements sanitaires et médico-sociaux doivent réaliser un stage d'au moins 4 mois et rédiger un rapport de stage.

Le recrutement des candidats est fait sur la base de l'étude des dossiers (phase obligatoire) et d'un entretien complémentaire facultatif (sur proposition du responsable de la formation).

Attention: L'entrée dans le cycle M1 fait l'objet d'un numerus clausus. Ce numerus clausus est fixé à 30 candidat(e)s.

MENTIONS OFFICIELLES

Code RNCP

35911

Date d'enregistrement au RNCP

30/05/2025

Date de l'échéance de l'enregistrement au RNCP

31/08/2030

Mots-clés

Services aux personnes

Politique de santé

Régulation hospitalière

Conduite de changement en entreprise

management

Informations complémentaires

Type de diplôme

Master

Code NSF

331 - Santé

Formacode

Politique santé [13038]

Gestion hospitalière [43426]

Code du parcours

MR12401

Modules d'enseignement

M1

- [Comptabilité analytique des établissements de santé](#)
- [Comptabilité et analyse financière des établissements de santé](#)
- [Gestion des ressources humaines et stratégiques en établissements sanitaires et médico-sociaux](#)
- [Introduction à la e-santé et aux systèmes d'information dans les établissements de santé](#)
- [Management des organisations de santé](#)
- [Panorama du système de santé et des établissements sanitaires et médico-sociaux](#)
- [Problématiques juridiques dans les établissements de santé](#)
- [Projet de fin d'études](#)

M2

- [Anglais professionnel](#)
- [Conduite du changement dans les établissements de santé](#)
- [Contrôle de gestion et pilotage des établissements de santé](#)
- [Evaluation médico-économique appliquée](#)
- [Fondamentaux d'économie de la santé](#)
- [Français langue étrangère : parcours collectif](#)
- [Français langue étrangère: parcours personnalisé d'apprentissage](#)
- [Initiation à la langue et culture arabe, parcours collectif](#)
- [Introduction à la langue des signes française \(LSF\) et à la culture Sourde](#)
- [Projet fin d'études](#)
- [Prospective en santé](#)
- [Qualité, certification et gestion des risques dans les établissements de santé](#)
- [Russe en parcours d'apprentissage personnalisé](#)
- [Stratégies des établissements](#)
- [Systèmes de santé et cadre juridique des établissements](#)
- [Systèmes d'informations et e-santé](#)

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

<p>S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques MR124B11</p>	<p>Contribuer à la transformation en contexte professionnel MR124B41</p>	<p>Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion adaptés au secteur MR124B71</p>
<p>Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés MR124B21</p>	<p>Élaborer une vision stratégique adaptée au secteur MR124B51</p>	<p>Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité adaptées au secteur MR124B81</p>
<p>Communiquer en contexte professionnel MR124B31</p>	<p>Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion adaptées au secteur MR124B61</p>	

Développer une culture
managériale et
organisationnelle liée au
secteur

MR124B91

Accompagner les
comportements et postures
au travail

MR124BA1